

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 5 JUIN 2023 À 19h00

Sont présents:

- Les conseillères mesdames Sophie Bouchard, Marielle Gauthier, Chantal Godbout, Blaise Boisvert
- Les conseillers Messieurs Réjean Bernard et Réal East.

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement, formant quorum sous la présidence de la mairesse Mme Fanny Dupras.

Assiste également à l'assemblée, Mme Lise Bégin, directrice générale, greffière-trésorière qui agit en tant que secrétaire d'assemblée, assiste aussi à l'assemblée Mme Sylvie Perreault comme directrice générale adjointe.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Après avoir constaté qu'il y a quorum, la mairesse déclare la séance ouverte à 19h00.

2. 25-06-117: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par Mme Chantal Godbout et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance en titre, tel que présenté :

1. **Ouverture de la séance;**
2. **Adoption de l'ordre du jour;**
3. **Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 1 mai 2023 à 18h30;**
4. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1 mai 2023 à 19h00;**
5. **Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 mai 2023 à 19h00;**
6. **Dépôt du Rapport de la mairesse**
7. **Correspondance;**
 - 1) Correspondance MELCCFP concernant démolition P-00242
 - 2) Importance des paysages culturels
 - 3) Prix 2023 Bibliothèque Excellence des services 2022
 - 4) Suivi Vente pour non-paiements taxes
 - 5) Message MAMH sensibilisation sécurité des piscines résidentielles
 - 6) Message personne vulnérables admissibilité à un service de popote roulante
 - 7) Inventaire réseau routier La Reine ministère des Transport
 - 8) Atelier d'écriture en collaboration avec Bibliothèque
 8. Compilation de la demande de permis
 9. Bénévoles recherchés accompagnement de transport
 10. Semaine Québécoise des personnes handicapées.
11. **Présentation des comptes à payer;**
12. **Dépôt du rapport mensuel des revenus et des dépenses;**
13. **Diverses résolutions:**
 - 1) Téléphonie IP, soumission;
 - 2) Adoption budget révisé OMH 2023
 - 3) Achat Turbidimètre
 - 4) Fond de mise en valeur 2023 de la MRC Abitibi-Ouest
 - 5) Responsabilités des élus
 - 6) Frais CIA ajout d'un courriel à jbranconnier@mrcao.qc.ca
 - 7) Rapport d'ingénierie conceptuelle reçu le 30 mai 2023 par SNC Lavalin
 - 8) Résolution CPTAQ
 - 9) Plan de mesure d'urgence
 - 10) Vacances 2023 de la DG 23 juillet au 5 août 2023
 - 11) Demande de Gravier 2° rue Ouest matricule 0413-06-5681
 - 12) Affichage d'un poste Préposé à la pelouse
 - 13) Rectification au Procès-Verbal du 5 décembre 2022 concernant dates à la résolution 22-12-314 ainsi que sur le règlement 251
 - 14) Projet de fleur vivace statue bienvenu La Reine
 - 15) Cellulaire Bell Canada
14. **Période de questions (de 19h30 à 20h);**
15. **Voirie**
 - 1) Résumé Contremaitre Opérateur en Voirie
 - 2) Abat Poussière 30 mai 2023
 - 3) Encombrants 31 mai 2023

16. **Rapport des activités du maire, des conseillers, DG ou DGA;**
- 1) Info – Pont-00228 Marengueur Reste les ingénieurs à approuver pour augmentation tonnage
 - 2) Terrain Bord de l'eau
 - 3) Club de l'Amitié du 3^e âge 100\$ Suzanne Blais
 - 4) Fonds des infrastructures alimentaires locales 85% 18500\$ et 15% 3375\$
 - 5) Dualco à venir comité
 - 6) Clôture à venir Inspecteur municipal
 - 7) Emploi d'été en attente de réponse
 - 8) Contrat de travail K. Létourneau en attente
 - 9) Assurance ancienne maison Gino Frenette en attente MRC/MTQ
 - 10) Visite Conseiller pour assurances en prévention des sinistres immeubles municipaux
(Possibilité Système Alarme incendie panneau indépendant rouge on tire dessus)
17. **Varia : Sujet Divers**
18. **Clôture de la séance. Il est ___ h ___**

3. **23-06-118: ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE**
EXTRAORDINAIRE 1 MAI 2023 À 18h30

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 1 mai 2023 à 18h30.

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

Il est proposé par Mme Chantal Perreault, appuyé par M. Réjean Bernard et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance du 1 mai 2023 à 18h30

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

4. **23-06-119: ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE**
1 MAI 203 À 19H00

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 1 mai 2023 à 19h00.

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

Il est proposé par Mme Blaise Boisvert et appuyé par Mme Sophie Bouchard et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance du 1 mai 2023 à 19h00

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

5. **23-06-120 : ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE**
EXTRAORDINAIRE DU 22 MAI 2023 À 19H00.

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 mai 2023 à 19h00;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

Il est proposé par Mme Marielle Gauthier et appuyé par Mme Blaise Boisvert et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 mai 2023 à 19h00.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

6. **23-06-121 : DÉPÔT DU RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LES FAITS**
SAILLANTS 2022

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 5 juin 2022, je fais rapport aux Lareinoises et Lareinois des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022, tel que vérifié par la société de comptables professionnels agréés Raymond Chabot Grant Thornton, (s.e.n.c.r.l).

Mme Fanny Dupras,
Mairesse de la municipalité de La Reine

LE RAPPORT FINANCIER 2022

Les états financiers au 31 décembre 2022 nous indiquent que les revenus de fonctionnement ont été de 723 346 \$. Les différentes charges de la municipalité (dépenses) ont totalisé 650 021 \$, réalisant donc un excédent de l'exercice de 73 325 \$.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, financement à long terme, remboursement de la dette, affectation, etc.) les états financiers indiquent que la municipalité a réalisé en 2022 un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de

10 476 \$, en vertu des règles comptables utilisées par le ministère des affaires municipales et de l'habitation (MAMH). **RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE**

Les états financiers 2022 ont été vérifiés et déposés par le vérificateur externe Raymond Chabot Grant Thornton, en date du 5 Juin 2023. Dans le cadre de cette vérification, le vérificateur a, conformément à la Loi, établi les états financiers de la Municipalité de La Reine.

Suite à la réalisation de son mandat, le vérificateur, dans le rapport de l'auditeur indépendant, est d'avis que « les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. »

Opinion

« À notre avis, les états financiers condensés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de La Reine au 31 décembre 2022 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par Mme Blaise Boisvert et résolu : à l'unanimité que à la suite du Rapport financier 2022 et du rapport du vérificateur externe, il y a dépôt du Rapport du maire sur les faits saillants et que ledit rapport soit envoyé par la poste aux citoyens de la municipalité de La Reine;

ADOPTÉ à l'unanimité par les membres du conseil

7. CORRESPONDANCES:

- 1) Correspondance MELCCFP concernant démolition P-00242
- 2) Importance des paysages culturels
- 3) Prix 2023 Bibliothèque Excellence des services 2022
- 4) Suivi Vente pour non-paiements taxes
- 5) Message MAMH sensibilisation sécurité des piscines résidentielles
- 6) Message personne vulnérables admissibilité à un service de popotte roulante
- 7) Inventaire réseau routier La Reine ministère des Transport
- 8) Atelier d'écriture en collaboration avec Bibliothèque
- 9) Compilation de la demande de permis
- 10) Bénévoles recherchés accompagnement de transport
- 11) Semaine Québécoise des personnes handicapées.

8. 23-06-122 : PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par Mme Marielle Gauthier appuyé par M. Réjean Bernard et résolu à l'unanimité:

- D'accepter la présentation des comptes à payer, pour mai 2023, au montant de **35 633.15 \$** et d'autoriser le paiement de ces factures par chèques ou par paiement direct Desjardins;
- D'accepter la présentation des factures payées par Accès D'Affaires, Visa ou par chèques manuels de mai 2023 au montant de **2 270.91\$**

- D'accepter la présentation des salaires versés aux employés et aux élus, en mai 2023 pour les semaines 17-18, 19-20 pour un montant de **12 670.13\$** et les DAS provinciales et fédérales; remises d'avril 2023 payées en mai 2023 pour **4 072.77 \$**.
- Soit : le grand total des dépenses pour mai 2023 pour **54 646.96 \$**.

ADOPTÉ à l'unanimité des membres du conseil

9. **DIVERSES RÉOLUTIONS**

1) **Soumission Téléphonie IP**

Sujet reporté dû au contrat signé avec Télébec

2) **23-05-123** **Adoption budget révisé OMH 2023**

Il est proposé par Mme Sophie bouchard appuyé par Mme Marielle Gauthier et résolu à l'unanimité d'accepter le budget révisé 2023 de Office d'Habitation de La Reine pour un montant de 5437.00\$.

ADOPTÉ à l'unanimité par les membres du conseil

3) **23-05-124 :** **Achat Turbidimètre**

Il est proposé par M. Réjean Bernard appuyé par M. Réal East et résolu à l'unanimité d'autoriser l'apprentie en eau potable Mme Karoline Létourneau de faire l'achat d'un turbidimètre au montant de 1429.00\$ plus taxes.

ADOPTÉ à l'unanimité par les membres du conseil

4) **Fond de mise en valeur 2023 de la MRC Abitibi-Ouest**

Sujet reporté en attente d'une rencontre avec la Dualco

5) **Responsabilités des élus**

Sujet reporté

6) **23-06-125:** **Frais CIA -MicroAge ajout de courriel**

Il est proposé par Mme Marielle Gauthier appuyé par M. Réal East et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale de faire les démarches auprès de CIA-MicroAge pour l'ajout d'un courriel spécifique à la municipalité pour le contremaître Jonathan Branconnier

ADOPTÉ à l'unanimité par les membres du conseil

7) **Rapport d'ingénierie conceptuelle reçu le 30 mai 2023 par SNC Lavalin**

Sujet reporté manque d'information par SNC Lavalin demande une rencontre

8) **23-06-126:** **Résolution CPTAQ**

CONSIDÉRANT QUE le demandeur aimerait aliéner une parcelle du lot 4 200 551 afin de séparer la terre de la résidence en se conformant aux règlements d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a pas d'espaces appropriés près de l'eau disponible ailleurs dans le territoire de la municipalité local et hors de la zone agricole qui pourraient satisfaire la demande d'autorisation;

CONSIDÉRANT QUE le conseil est favorable à cette demande;

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par M. Réal East et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE la municipalité de La Reine appui la demande auprès de la Commission de la protection du territoire agricole du Québec pour une réponse favorable à la demande.

ADOPTÉ à l'unanimité par les membres du conseil

9) **23-06-127 :** **Plan de mesure d'urgence**

Il est proposé par Mme Chantal Godbout, appuyé par Mme Blaise Boisvert et résolu à l'unanimité d'accepter le plan de mesure d'urgence de la sécurité civile tel que déposé par la directrice générale adjointe.

ADOPTÉ à l'unanimité par les membres du conseil

10) **23-06-128 :** **Vacances 2023 de la DG 24 juillet au 6 aout 2023**

Il est proposé par M. Réal East, appuyé par Mme Chantal Godbout et résolu à l'unanimité d'accepter les dates de vacances de la directrice générale du 24 juillet au 6 Août 2023.

ADOPTÉ à l'unanimité par les membres du conseil

11) **23-06-129 :** **Demande de Gravier 2^e rue Ouest matricule 0413-06-5681**

Il est proposé par M. Réal East, appuyé par M. Réjean Bernard et résolu à l'unanimité de faire en premier lieu, l'épandage de l'abat à poussière, de demander au contremaître de passer la niveleuse à cette adresse et par la suite le contremaître fera un suivi pour la demande de gravier avec les élus.

ADOPTÉ à l'unanimité par les membres du conseil

12) **23-06-130 :** **Affichage d'un poste Préposé à la pelouse**

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par Mme Chantal Godbout et résolu à l'unanimité de faire l'affichage dans le journal L'Entrain pour un poste sur appel d'un(e) étudiant(e) de préposé à la pelouse et divers travaux pour un candidat de 14 ans et plus. La supervision de cet étudiant sera faite par le contremaître M. Jonathan Branconnier.

ADOPTÉ à l'unanimité par les membres du conseil

13) **23-06-131 :** **Rectification au Procès-Verbal du 5 décembre 2022**
Concernant la date à la résolution 22-12-314 concernant le
Règlement# 251 Traitements des élus

Il est proposé par Mme Chantal Godbout, appuyé par Mme Blaise Boisvert et résolu à l'unanimité de modifier les dates mal inscrites sur le règlement #251. L'avis de motion a été réellement donné le 7 novembre 2022. Le dépôt du projet, l'adoption dudit règlement a été adopté le 5 décembre 2022 et l'avis public a été publié le 20 décembre 2022 pour être en vigueur le 1 janvier 2023. Le tout a été modifié dans le règlement #251 tel que présenté.

ADOPTÉ à l'unanimité par les membres du conseil

14) **23-06-132 :** **Projet de fleur vivace Statue Bienvenue et Au bout du monde**

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard, appuyé par Mme Chantal Godbout et résolu à l'unanimité de mandater deux citoyennes responsables et cela gratuitement de mettre en œuvre les deux places mentionnées ci-dessus, pour remettre ces lieux en état de propreté et de faire l'acquisition de fleurs vivaces selon le budget établi par la municipalité, soit Mmes Line Philbert et Marielle Rochette.

Monsieur Réal East se retire de cette résolution.

ADOPTÉ à l'unanimité par les membres du conseil

15) 23-06-133 : Forfait cellulaire Bell Canada

Il est proposé par Mme Marielle Gauthier appuyé par Mme Blaise Boisvert et résolu à l'unanimité de canceler le forfait de cellulaire Bell s'il n'y a pas de pénalité du fait que le cellulaire est désuet pour l'utilisation efficace pour les conversations et l'envoi efficace des Textos, Email, Messenger et autres.

ADOPTÉ à l'unanimité par les membres du conseil

10. PÉRIODE DE QUESTIONS (DE 19H30 À 20H);

11. VOIRIE;

- Résumé Contremaitre Opérateur en Voirie
- Abat Poussière 30 mai 2023
- Encombrants 31 mai 2023

12. RAPPORTS DES ACTIVITÉS DU MAIRE ET DES CONSEILLERS;

- 1) Info – Pont-00228 Marengueur Reste les ingénieurs à approuver pour augmentation tonnage
- 2) Terrain Bord de l'eau
- 3) Club de l'Amitié du 3^e âge 100\$ Suzanne Blais
- 4) Fonds des infrastructures alimentaires locales 85% 18500\$ et 15% 3375\$
- 5) Dualco à venir comité
- 6) Clôture à venir Inspecteur municipal
- 7) Emploi d'été en attente de réponse
- 8) Contrat de travail K. Létourneau en attente
- 9) Assurance ancienne maison Gino Frenette en attente MRC/MTQ
- 10) Visite Conseiller pour assurances en prévention des sinistres immeubles municipaux (Possibilité Système Alarme incendie panneau indépendant rouge on tire dessus)

13. VARIA : Sujet Divers;

1. 23-06-133 : Taux /km et prix des repas Élus ou Bénévoles s'il y a lieu

Il est proposé par Mme Sophie Bouchard appuyé par Mme Chantal Godbout et résolu à l'unanimité que le taux par kilomètre soit de .46 cents du kilomètre et que le coût des repas (déjeuner, dîner et souper) soit le même taux prescrit par le gouvernement du Québec.

ADOPTÉ à l'unanimité par les membres du conseil

14. 23-06-135 : CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Mme Chantal Godbout, appuyée par M. Réal East et résolu à l'unanimité que la séance soit levée. Il est 20h33.

ADOPTÉ à l'unanimité par les membres du conseil

Directrice générale Greffière Trésorière
Lise Bégin

Mairesse
Fanny Dupras-Rossier

Je, Fanny Dupras-Rossier, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.